

## **Contrats sur la vie étudiante entre les 4 universités d'Aix-Marseille et le CROUS<sup>2</sup>**

---

**Des contrats sur la vie étudiante seront signés, le 30 septembre 2004, entre les quatre Universités d'Aix-Marseille et le CROUS**

Sous l'égide du Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités, et en présence de Jean-Marc MONTEIL, Directeur de l'Enseignement Supérieur au Ministère de l'Éducation Nationale, et de Jacques SOULAS, Directeur du CNOUS<sup>3</sup>,

2 contrats seront signés :

- l'un entre les Universités d'Aix-Marseille et le CROUS
- l'autre entre l'Université d'Avignon et le CROUS

6 thèmes dominants :

- l'action sociale
- l'hébergement
- la restauration
- l'accueil des étudiants étrangers et l'accompagnement de la mobilité
- l'action culturelle et l'engagement étudiant
- l'accès aux nouvelles technologies

Voici quelques exemples où les Universités et le CROUS d'Aix-Marseille décident d'agir ensemble :

- payer plus vite les bourses
- rénover et développer le logement social étudiant
- développer une carte à puce pour tous les étudiants (qui permettra de payer les photocopies, manger au resto-U, ouvrir certaines salles...)
- mieux accueillir les étudiants étrangers (mise en place des étudiants-relais, de points d'accueil dans les gares et aéroports...)
- développer sensiblement la participation étudiante aux élections à l'Université et au CROUS.

---

<sup>2</sup> Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

<sup>3</sup> Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires